



Actualités OFS

3 Vie active et rémunération du travail

Neuchâtel, octobre 2006

L'activité indépendante en Suisse

Une étude basée sur les résultats de l'enquête suisse
sur la population active

Information:

Thierry Murier, OFS, Section Travail et vie active, tél. +41 32 71 36363

e-mail: thierry.murier@bfs.admin.ch

N° de commande: 206-0609

1 Introduction¹

Selon l'enquête suisse sur la population active (ESPA), 14 travailleurs sur 100 exerçaient une activité indépendante en 2005. Le statut d'indépendant couvre une large palette d'activités, de l'agriculteur exploitant de son domaine à l'étudiant dispensant des heures de soutien, en passant par l'artisan chef d'entreprise et le journaliste free-lance. Le chapitre 2 dresse les principales caractéristiques structurelles et démographiques de l'activité indépendante. Le chapitre 3 porte sur les conditions de travail des indépendants: souvent bien distinctes de celles de l'emploi salarié, elles peuvent s'avérer attractives, notamment dans la perspective d'organiser librement son travail ou de générer ses propres revenus, mais elles présentent également certains inconvénients. La question de la protection sociale des indépendants est traitée dans le chapitre 4. Une analyse longitudinale fait ensuite ressortir les caractéristiques des personnes les plus enclines à débiter une activité indépendante (cf. chapitre 5). Enfin, le chapitre 6 fait la synthèse de l'étude.

Concepts et définitions

Les travailleurs indépendants sont des personnes qui mettent leur force de travail à leur propre service ou au service de leur propre entreprise². Un travailleur indépendant vend ses biens ou offre ses services à sa clientèle, crée ses propres revenus, assume ses dépenses et peut subir des pertes ou réaliser des profits. En contrepartie, il peut en principe déterminer lui-même l'endroit où le travail doit être accompli, l'organisation de ce dernier ainsi que ses horaires.

Les résultats présentés dans cette étude proviennent des données de l'enquête suisse sur la population active (ESPA), où il est demandé à la personne interrogée de déterminer elle-même la catégorie à laquelle elle appartient (salarié, salarié de l'entreprise lui appartenant, indépendant à son propre compte, collaborateur dans l'entreprise familiale, employé d'un ménage privé).

Dans cette analyse sont considérés comme travailleurs indépendants les indépendants à leur propre compte, mais aussi les salariés détenteurs d'une part importante du capital de la société anonyme (SA) ou de la société à responsabilité limitée (SARL) dans laquelle ils exercent leur activité professionnelle. La distinction est de nature juridique et découle du choix de limiter ou non sa responsabilité personnelle dans l'exercice de l'activité professionnelle. Indépendamment de la nature juridique de l'activité, les données fournies par l'ESPA permettent aussi de savoir si l'indépendant exerce son activité seul ou avec un ou plusieurs collaborateurs.

¹ Les collaborateurs et collaboratrices de l'OFS suivants ont contribué à cette étude: Thierry Murier (exploitations statistiques, rédaction), Alain Vuille et Enrico Moresi (rédaction), Sylvie RoCHAT (relecture), Yvette Morel (graphisme et layout).

² Dictionnaire suisse de politique sociale, Fragnière J.P et Girod R. (ed.), Fribourg, 2002.

2 Caractéristiques structurelles et démographiques de l'activité indépendante

Sur les 3,974 millions de personnes actives occupées que comptait la Suisse au 2e trimestre 2005, 557'000 exerçaient leur activité principale en tant que travailleur indépendant, soit 14,0% de la population active occupée. En dépit des importantes fluctuations conjoncturelles, la part des indépendants est restée quasiment inchangée depuis 10 ans (14,7% en 1996). Ceci peut s'expliquer par des effets qui tendent à s'annuler: en période de faible conjoncture, il faut s'attendre à la fois à une réduction de l'activité indépendante provoquée par une plus faible capacité des petites entreprises à résister à une longue période de déprime économique et à une augmentation du nombre de travailleurs indépendants causée par la hausse du chômage (l'exercice d'une activité indépendante pouvant constituer une alternative à l'emploi salarié). En période de haute conjoncture, il faut s'attendre à une inversion de ces mécanismes, leurs effets tendant eux aussi à se compenser.

Parmi les indépendants, trois sur dix étaient des salariés propriétaires de leur entreprise et sept sur dix travaillaient à leur propre compte. Enfin, 45,7% des indépendants exerçaient leur activité avec un ou plusieurs colla-

borateurs, alors que 54,3% oeuvraient seuls. Ces chiffres n'incluent pas les 49'000 travailleurs qui exerçaient, en plus de leur emploi salarié, une activité annexe indépendante en 2005 (cf. graphique G1).

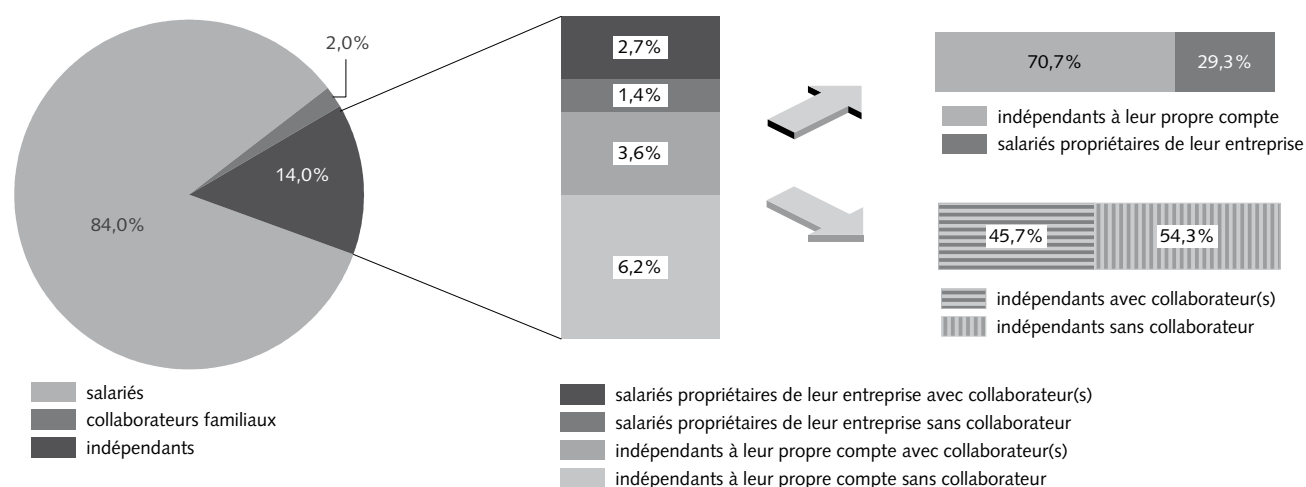
Les femmes indépendantes travaillent dans de plus petites structures

En 2005, les indépendants exerçant leur activité avec un ou plusieurs collaborateurs occupaient en moyenne 9,7 employés. L'indépendant à son propre compte embauchait en moyenne 4,5 personnes, alors que le patron salarié propriétaire de son entreprise en employait plus du triple (16,7 personnes).

Si, entre 1996 et 2005, l'activité indépendante a légèrement régressé tant chez les femmes (de 10,9% à 10,6%) que chez les hommes (de 17,6% à 16,8%), elle ne s'exerçait pas de façon identique. Le statut d'employeur restait avant tout une position masculine qui caractérisait plus de la moitié des hommes indépendants (53,4%), contre à peine un peu plus de trois femmes indépendantes sur dix (30,8%). Indépendamment de la nature de l'activité, les hommes employaient en moyenne

Personnes actives occupées selon le statut d'activité et statut des indépendants, en pour cent, ESPA 2005

G 1



plus de collaborateurs (17,7 personnes pour un homme contre 12,3 pour une femme chez les patrons salariés propriétaires de leur entreprise et 4,7 contre 3,8 chez les employeurs à leur propre compte).

Proportion d'indépendants plus faible chez les travailleurs étrangers

La part d'indépendants chez les Suisses était près de deux fois plus élevée que chez les étrangers (15,6% contre 8,2%). Différents facteurs expliquent cet écart, parmi lesquels des questions d'intégration, l'impossibilité de reprendre une entreprise familiale pour les étrangers de la 1^{re} génération ou une réglementation restrictive pour les détenteurs d'une autorisation de séjour. Une récente étude basée sur les résultats du recensement fédéral de la population 2000³ montre que la proportion d'indépendants varie de manière importante selon l'origine nationale, pouvant parfois même dépasser celle des Suisses, ceci principalement chez les personnes originaires de l'est de l'Europe.

L'entrée en vigueur le 1^{er} juin 2002 de l'accord entre la Suisse et l'UE sur la libre circulation des personnes autorisant sous des conditions facilitées l'exercice d'une

activité indépendante pourrait réduire l'écart constaté entre Suisses et étrangers⁴. A noter que cet accord ouvre aussi cette forme d'activité aux frontaliers: en juin 2005, on ne comptait que 333 travailleurs exerçant une activité indépendante en Suisse et résidant hors des frontières helvétiques⁵.

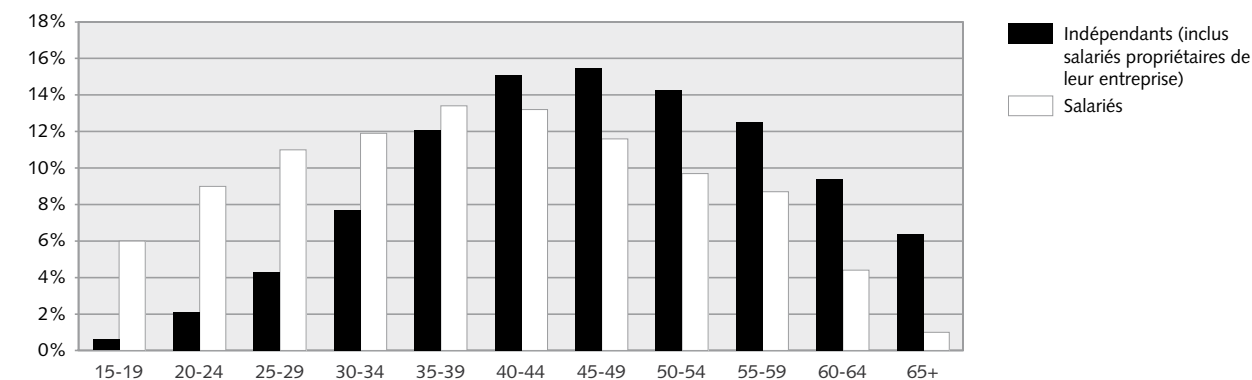
Les indépendants sont en moyenne plus âgés

Les indépendants étaient âgés de huit ans de plus en moyenne que les salariés (47,1 ans contre 39,2 ans). Cet écart indique que l'activité indépendante constitue souvent une étape qui intervient après plusieurs années d'expérience dans un emploi salarié. Il résulte certainement aussi des difficultés rencontrées par les jeunes actifs occupés pour obtenir des capitaux pour s'établir à leur propre compte (cf. graphique G2).

La part des indépendants travaillant seuls était plus élevée dans les groupes d'âge extrêmes: 7,1% d'entre eux avaient moins de 30 ans (contre 6,6% chez les indépendants exerçant leur activité avec un ou plusieurs collaborateurs) et 8,0% étaient âgés de 65 ans et plus (contre 4,4%) (cf. graphique G3).

Répartition des indépendants et des salariés, selon les groupes d'âge, en pour cent, ESPA 2005

G 2



© Office fédéral de la statistique (OFS)

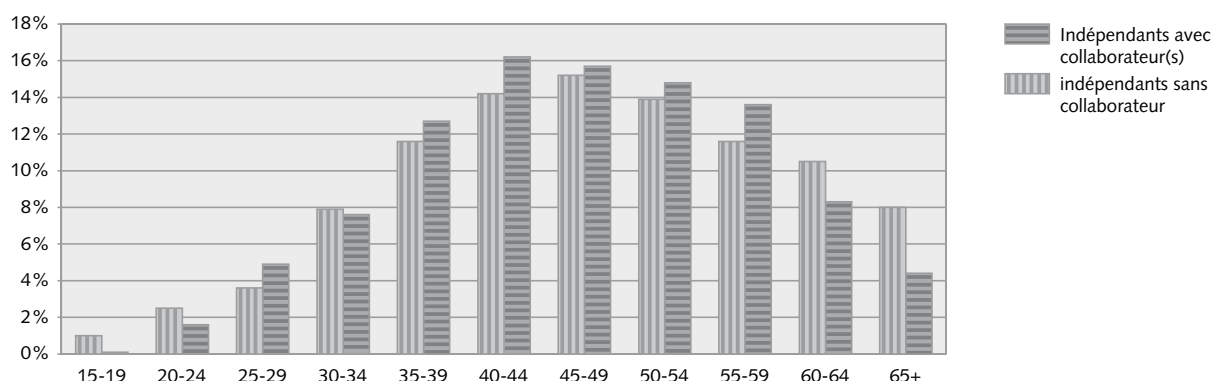
³ Piguet E. et Besson R. (2005), l'emploi indépendant des personnes de nationalité étrangère in Migrants et marché du travail, compétences et insertion professionnelle des personnes d'origine étrangère en Suisse, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2005.

⁴ Avant juin 2002, concernant l'accès à une activité indépendante, les titulaires d'un permis d'établissement jouissaient du même droit que les Suisses alors que les titulaires d'une autorisation de séjour étaient soumis à des conditions très restrictives. L'accord sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE facilite l'accès à l'activité indépendante pour les ressortissants de l'UE détenteurs d'une autorisation de séjour: il leur est désormais possible d'obtenir une autorisation de 5 ans pour l'exercice d'une activité indépendante, sous réserve d'une période probatoire de six à huit mois pour déterminer si l'activité permet de subvenir aux besoins. Pour les personnes ressortissant d'Etats tiers, l'ancienne réglementation reste valable.

⁵ Ce chiffre est tiré de la statistique des frontaliers.

Répartition des indépendants avec collaborateur(s) et des indépendants sans collaborateur, selon les groupes d'âge, en pour cent, ESPA 2005

G 3



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Le travail indépendant est fortement sectorisé

Tous les secteurs d'activité n'étaient pas concernés de la même manière par le travail indépendant. En 2005, la moitié des indépendants se concentraient dans trois branches économiques: «immobilier, location, informatique, R&D» (19,4% des actifs occupés indépendants), «agriculture et sylviculture» (15,5%) et «commerce, réparation» (15,1%). Ces trois branches n'occupaient qu'un travailleur salarié sur quatre (25,3%), soit la moitié moins.

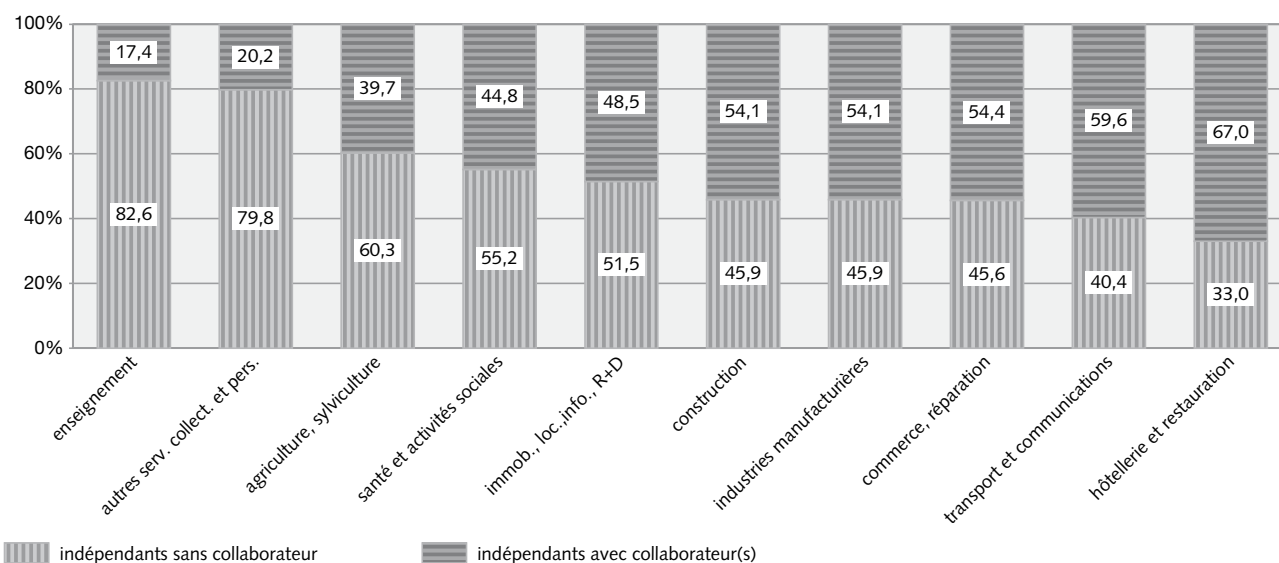
Les indépendants représentaient 55,8% des actifs occupés de la branche «agriculture et sylviculture». Ils étaient aussi nombreux dans les branches «autres services

collectifs et personnels» (24,5%), «immobilier, location, informatique, R&D» (23,8%) et «construction» (20,9%).

Les indépendants exerçant leur activité seuls se concentraient dans les branches «enseignement» (plus de quatre indépendants sur cinq travaillaient sans collaborateur, cf. graphique G4), «autres services personnels et collectifs» (79,8%), «agriculture et sylviculture» (60,3%) et «santé et activités sociales» (55,2%). Quant aux indépendants avec collaborateur(s), ils oeuvraient surtout dans les branches «hôtellerie et restauration» (67,0% des indépendants de la branche), «transport et communications» (59,6%), «commerce et réparation» (54,4%), «industries manufacturières» (54,1%) et «construction» (54,1%).

Répartitions des indépendants avec collaborateur(s) et des indépendants sans collaborateur par branches économiques, en pour cent, ESPA 2005

G 4



© Office fédéral de la statistique (OFS)

La nature juridique de l'activité indépendante variait aussi selon la branche économique. Ainsi, la quasi totalité (97,9%) des travailleurs indépendants de la branche «agriculture et sylviculture» exploitaient un domaine ou une entreprise à leur propre compte alors qu'à l'autre extrême, 61,8% des indépendants de la branche «activités financières et assurances» étaient des salariés propriétaires de leur entreprise.

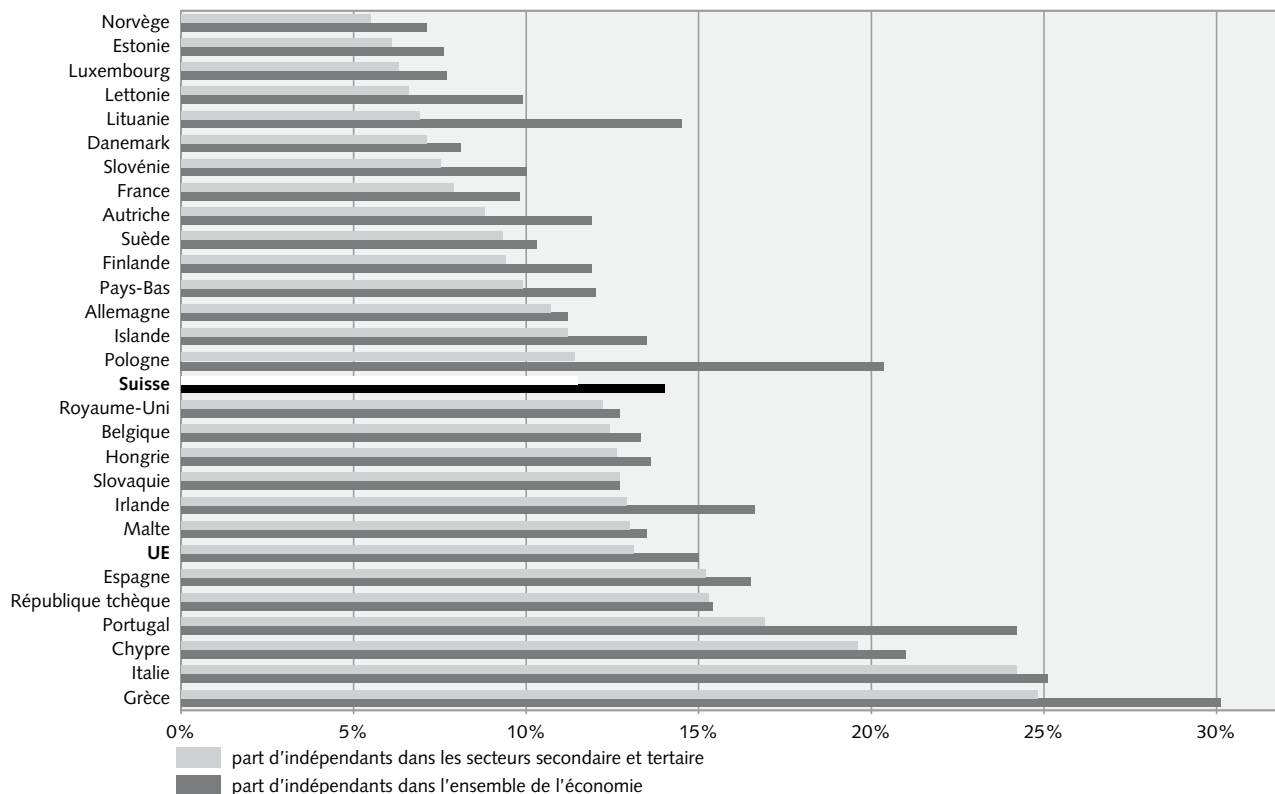
Part de travailleurs indépendants légèrement plus faible en Suisse que dans l'UE

En 2005, la Suisse comptait une proportion de travailleurs indépendants légèrement plus faible que l'Europe des vingt-cinq (14,0% contre 15,0%, cf. graphique G5). Elle était pourtant supérieure à celle de trois de ses Etats voisins, à savoir la France (9,8%), l'Allemagne (11,2%) et l'Autriche (11,8%). Le taux était nettement supérieur en revanche en Italie (25,1%).

La part des travailleurs indépendants au sein de l'Union européenne (UE) et de l'association européenne de libre échange (AELE) variait fortement, allant de 7,1% en Norvège à 30,1% en Grèce. Des différences marquées apparaissaient entre les pays du nord et ceux du sud. En effet, à l'exception de Malte, tous les pays du sud de l'UE présentaient un taux de travailleurs indépendants supérieur au taux européen moyen. Les indépendants étaient par contre faiblement représentés dans les pays scandinaves. Une forte présence du secteur primaire dans les pays du sud de l'UE ne suffit pas à expliquer ces grandes disparités avec les pays du nord. Le classement reste en effet quasiment inchangé lorsque l'on ne considère que les secteurs secondaire et tertiaire. Les écarts s'expliquent donc vraisemblablement plus par les comportements économiques que par des différences structurelles. Seuls la Pologne, le Portugal et la Lituanie voient leurs parts d'indépendants diminuer fortement une fois le secteur primaire exclu.

Part des travailleurs indépendants dans l'ensemble de la population active occupée et dans les secteurs secondaire et tertiaire, en Suisse et dans les états de l'UE et de l'AELE, en pour cent, 2005

G 5



Source: NewCronos (état: août 2006)

© Office fédéral de la statistique (OFS)

3 Conditions de travail des indépendants

L'un des attraits présumés de l'activité indépendante réside dans une organisation du travail moins contraignante. En quoi, dès lors, les conditions de travail des indépendants se distinguent-elles de celles des salariés?

Taux d'occupation des indépendants: des différences marquées entre femmes et hommes

La part d'indépendants oeuvrant à plein temps était en apparence plus élevée que chez les salariés (73,0% contre 68,5%). La distinction par sexe révélait cependant un comportement très proche entre les deux groupes (hommes: 88,0% de plein temps chez les indépendants contre 89,1% chez les salariés; femmes: 44,0% contre 44,1%, cf. graphique G6).

Les indépendants exerçant leur activité avec un ou plusieurs collaborateurs travaillaient plus fréquemment à plein temps que les indépendants sans collaborateur (86,1% contre 62,0%). L'écart était ici particulièrement élevé entre les femmes et les hommes: seules 58,2% des indépendantes avec collaborateur(s) oeuvraient à plein temps contre 94,5% chez les hommes. La part de femmes travaillant à temps complet s'avérait encore bien

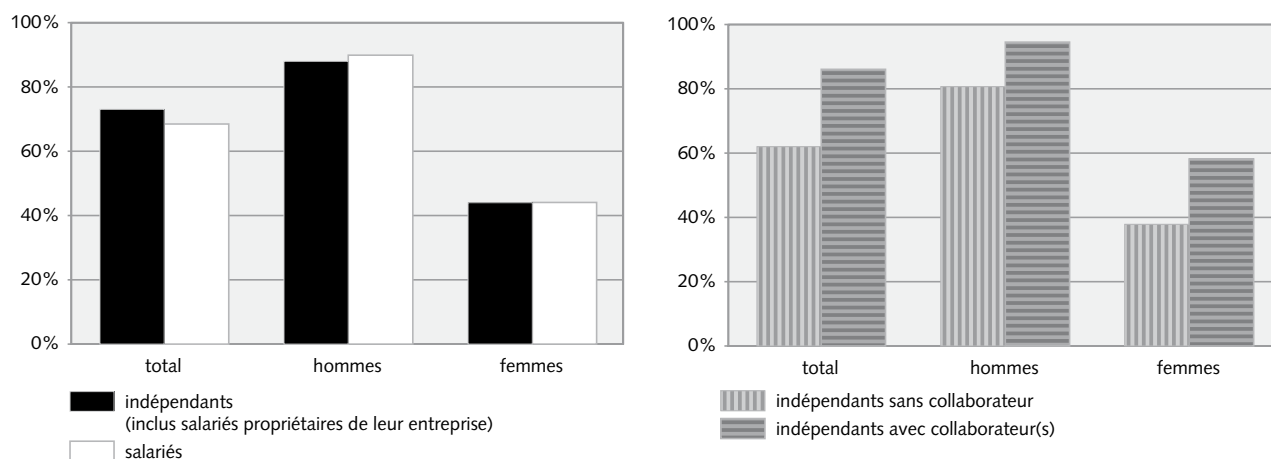
plus faible chez les indépendantes sans collaborateur (37,8%; hommes: 80,7%). Ces différences indiquent des motivations bien distinctes dans l'exercice d'une activité indépendante: les femmes cherchant probablement par ce biais à concilier vie professionnelle et vie de famille; les hommes visant davantage à se réaliser à travers un projet professionnel personnel. Ce constat se vérifie si l'on compare la part des personnes avec enfant(s) de moins de quinze ans dans les différents statuts: 31,7% des indépendants masculins sont des pères de famille, soit une proportion à peine supérieure à celle constatée chez les salariés (30,1%). En revanche, la part des mères de famille est nettement plus élevée chez les indépendantes (32,8%) que chez les salariées (27,3%).

Le domicile constitue souvent le lieu de travail des femmes indépendantes

Dans une même optique, la possibilité d'exercer une activité professionnelle à domicile peut expliquer la part importante de femmes indépendantes. En 2005, 18,4% des indépendants exerçaient leur activité à domicile contre seulement 1,7% des salariés. Les femmes indépendantes

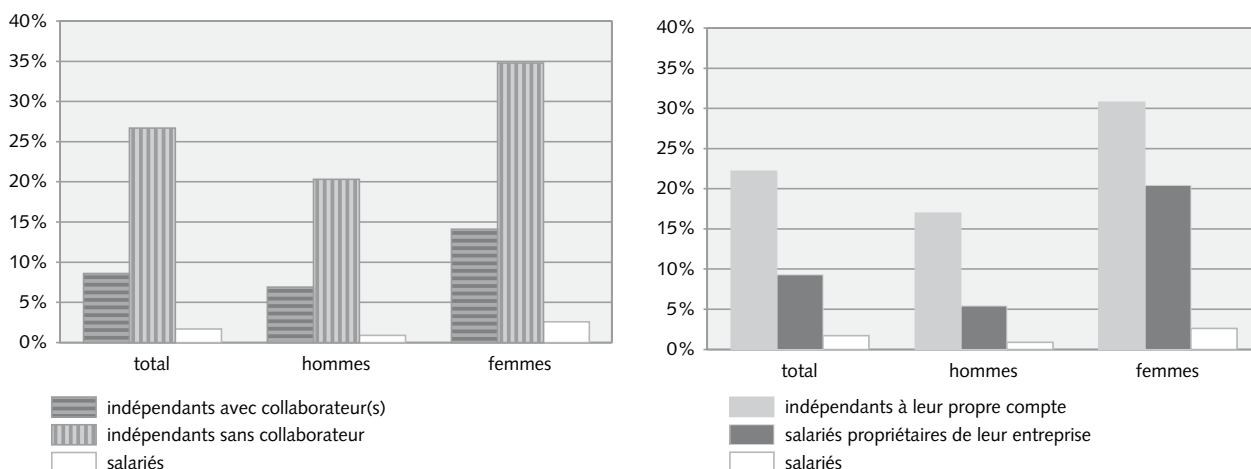
Part du plein temps, selon le sexe et le statut d'activité, en pour cent, ESPA 2005

G 6



Part des actifs occupés dont le domicile constitue le lieu de travail, selon le sexe et le statut d'activité, en pour cent, ESPA 2005

G 7



© Office fédéral de la statistique (OFS)

étaient nettement plus nombreuses à travailler chez elles que leurs homologues masculins (28,5% contre 13,2%). 21,7% des indépendants ne disposaient pas d'un lieu de travail fixe (ni à domicile, ni à l'extérieur), alors que c'était le cas de seulement 12,0% des salariés (cf. graphique G7).

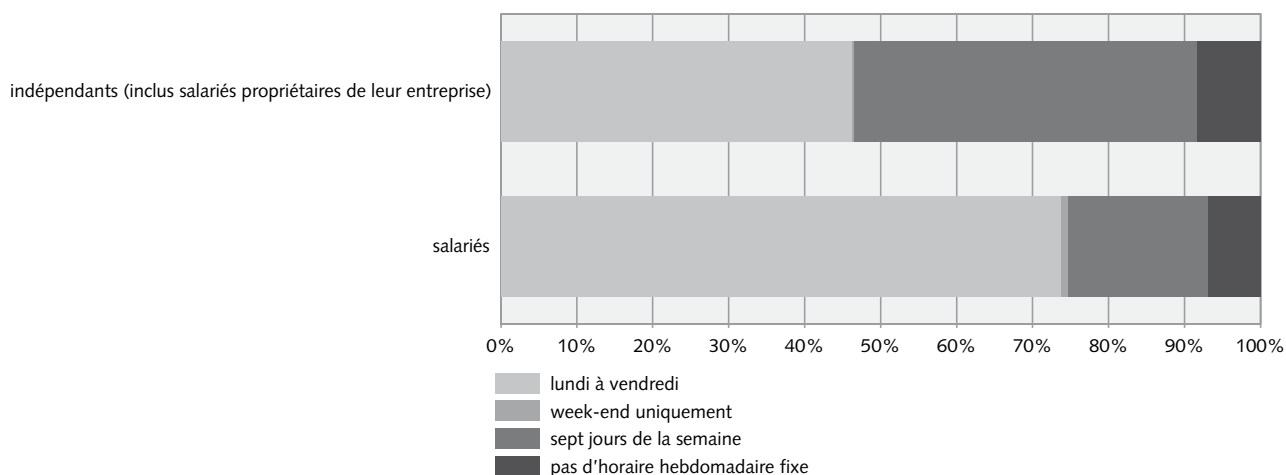
Près de la moitié des indépendants travaillent la semaine et le week-end

Alors que l'activité salariée se résume le plus souvent à la semaine ouvrable de cinq jours et au travail réalisé durant la journée, l'horaire du travailleur indépendant est

plus étendu: seuls 46,3% des indépendants suivaient habituellement en 2005 un horaire limité à la semaine ouvrable (lundi à vendredi), contre 73,7% des salariés. Les indépendants étaient plus nombreux (45,1%) à travailler en plus le samedi ou le dimanche (18,4% seulement chez les salariés). La part des personnes dont la répartition du travail sur les jours de la semaine était variable et la part des personnes travaillant seulement le week-end n'étaient par contre pas très différentes entre salariés et indépendants (cf. graphique G8).

Organisation de l'horaire hebdomadaire, selon le statut d'activité, en pour cent, ESPA 2005

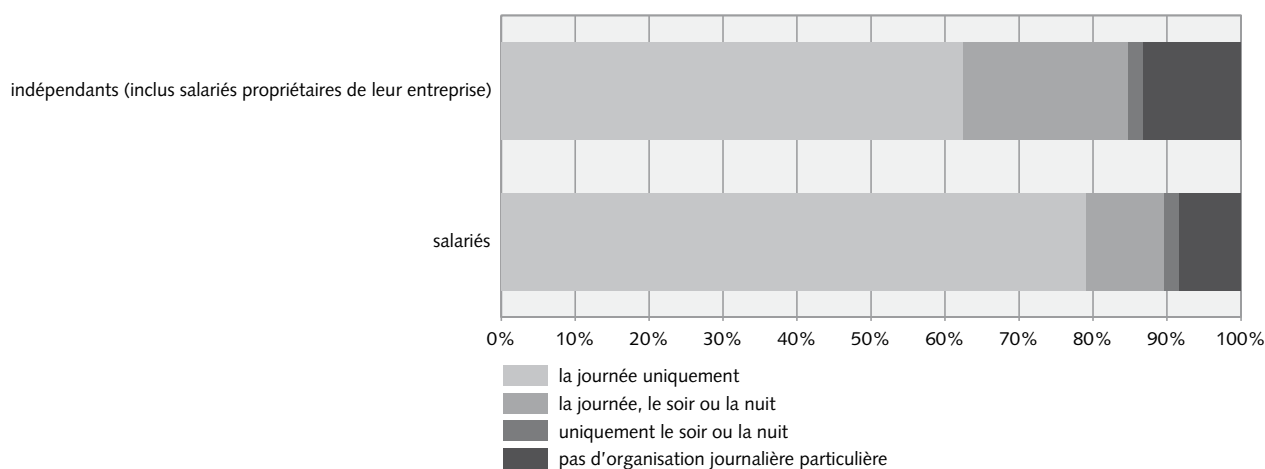
G 8



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Organisation de l'horaire journalier, selon le statut d'activité, en pour cent, ESPA 2005

G 9



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Seuls 62,4% des indépendants travaillaient habituellement durant la journée (6h-19h), contre 79,0% des salariés. Les indépendants étaient en revanche proportionnellement plus nombreux à travailler en plus le soir ou la nuit (22,4%; salariés: 10,5%) ou sans horaire fixe particulier (13,2%; salariés: 8,3%). Le seul travail du soir ou de nuit constituait un cas peu fréquent tant pour les indépendants que pour les salariés (respectivement 2,0% et 2,1%, cf. graphique G9).

Les indépendants travaillent en moyenne dix heures de plus par semaine...

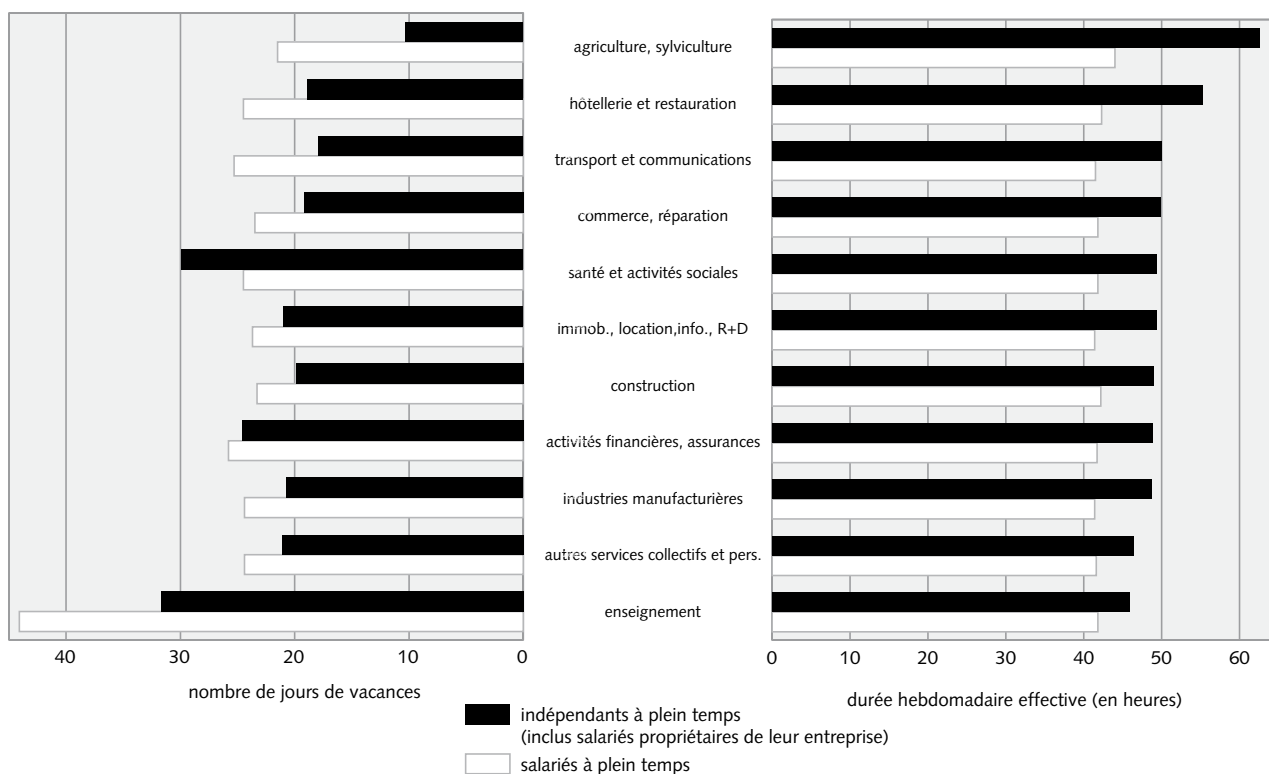
La plus grande liberté dans l'organisation de son travail n'était pas synonyme de moins d'ardeur, au contraire. Au milieu de l'année 2005, un indépendant à plein temps effectuait en moyenne 51,7 heures effectives de travail par semaine, soit dix de plus qu'un salarié (41,7 heures effectives en moyenne). Avec 62,6 heures de travail en moyenne par semaine, les indépendants du secteur primaire étaient les travailleurs les plus assidus. Le temps hebdomadaire consacré à l'activité professionnelle dépassait aussi la moyenne dans la branche «hôtellerie et restauration» (55,2 heures par semaine). Si les durées les plus faibles étaient observées dans les branches «autres services collectifs et personnels» (46,4 heures) et «enseignement» (45,9 heures), leur niveau restait bien au-dessus de la durée hebdomadaire moyenne des travailleurs salariés (cf. graphique G10).

... et s'accordent 6 jours de vacances en moins par année

Des conditions moins favorables s'observaient aussi au niveau des congés, puisqu'un indépendant à plein temps ne s'accordait en moyenne que 19,7 jours de vacances par année, soit près de 6 jours de moins que ce qu'obtenait un salarié occupé à temps complet (25,5 jours de congés payés en moyenne). Les conditions les moins favorables à cet égard s'observaient dans la branche «agriculture et sylviculture» (10,3 jours de vacances par année contre 21,5 jours obtenus par les salariés de la branche, cf. graphique G10).

Jours de vacances et durée hebdomadaire effective de travail selon le statut d'activité et la branche économique, ESPA 2005

G 10



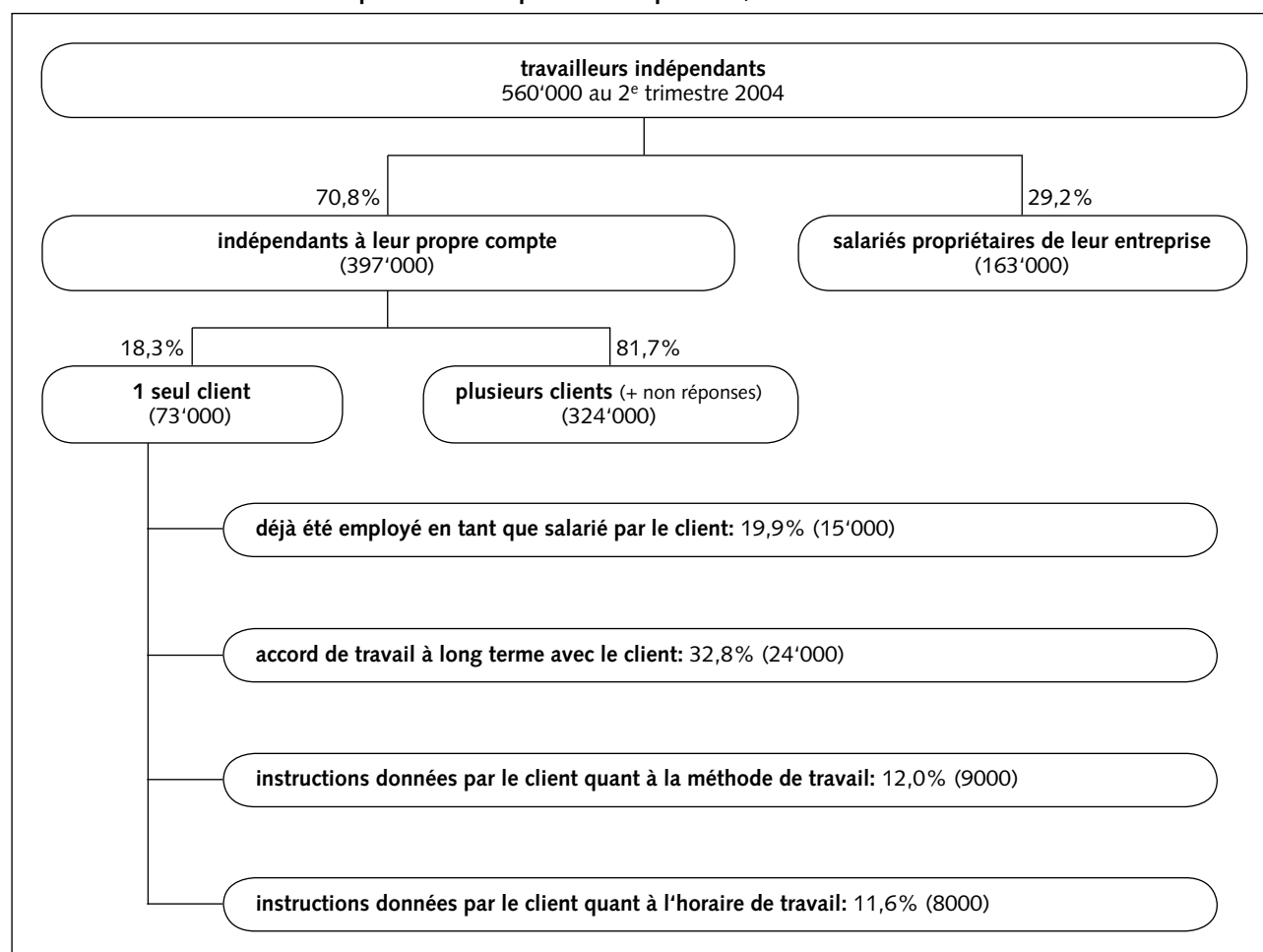
© Office fédéral de la statistique (OFS)

Près d'un indépendant à son compte sur cinq ne travaille que pour un seul client

La notion de travail pseudo indépendant est apparue suite à l'augmentation du nombre d'entreprises recourant à l'externalisation de tâches auparavant réalisées par leurs salariés. Certains éléments sont caractéristiques de situations à la frontière entre activité indépendante et activité salariée, comme le fait de travailler pour un seul mandant, de se faire imposer les méthodes ou les horaires de travail par le mandant ou encore de bénéficier d'accords de travail sur le long terme. De par l'absence d'une définition précise de la notion de l'activité pseudo indépendante, on ne peut que relever les éléments mentionnés ci-dessus de façon isolée (cf. Schéma 1).

En 2004, 18,3% des indépendants à leur propre compte ne travaillaient que pour un seul client ou mandant (soit 73'000 personnes). Parmi eux, un cinquième avaient auparavant déjà été employés en tant que salariés par ce client et près du tiers bénéficiaient d'un accord de commande à long terme. Un sur neuf recevait des instructions du client quant à la méthode de travail (12,0%) et une proportion quasiment identique recevait des instructions quant à l'horaire de travail (11,6%).

Schéma 1 Eléments caractéristiques du travail pseudo-indépendant, ESPA 2004



Répartition des revenus plus inégale chez les travailleurs indépendants

Il n'est pas facile d'estimer le niveau du revenu professionnel des indépendants, notamment en raison de sa variabilité d'année en année et du flou régnant parfois entre dépenses professionnelles et dépenses personnelles. Cependant, afin de comparer la situation des indépendants avec celles des personnes salariées sans confrontation directe des niveaux de revenu, on peut s'intéresser à la façon dont les revenus professionnels se répartissent au sein de chacune des catégories de travailleurs. L'indice de Gini⁶ donne une valeur quantitative quant à la manière dont les revenus sont distribués dans une population donnée, ce qui permet des compa-

raisons entre différents groupes⁷. Pour le 2^e trimestre 2005, l'indice de Gini relève une répartition plus inégale chez les travailleurs indépendants que chez les travailleurs salariés (0,37 contre 0,23; base: revenu net, travailleurs à plein temps). Cette plus grande inégalité se lit également sur la courbe de Lorenz: on constate que la moitié des travailleurs indépendants touchaient le quart du total des revenus de cette catégorie de travailleurs. Chez les salariés, la même proportion percevait plus du tiers (35%) de leur revenu total (cf. graphique G11).

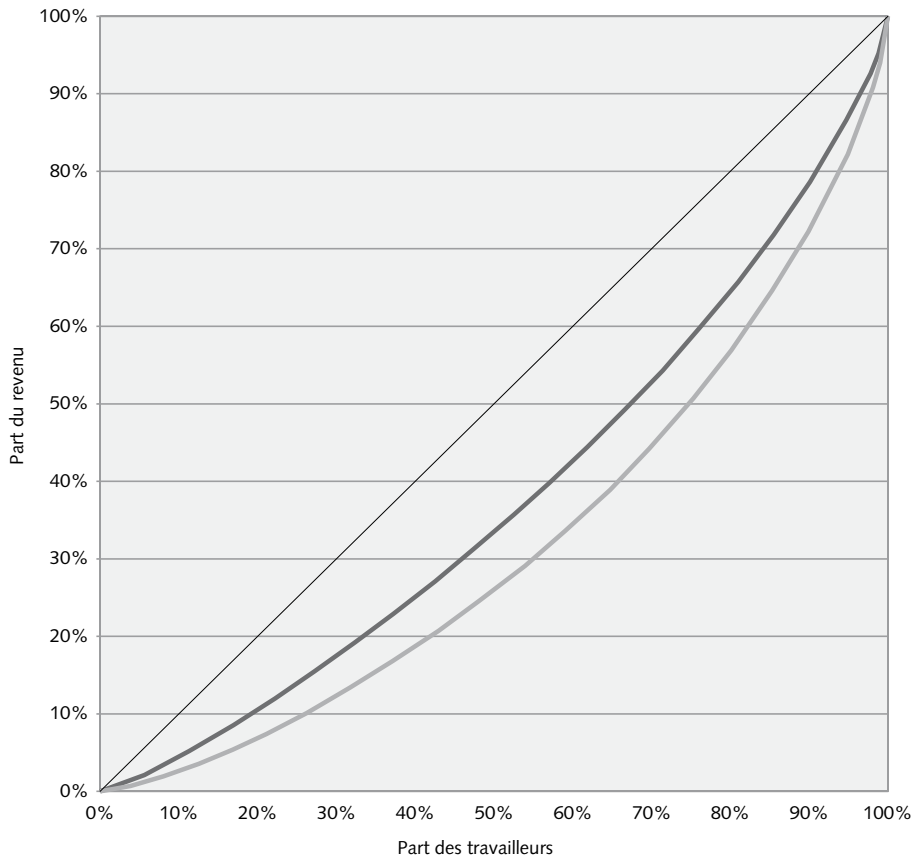
Aux extrêmes, 10% des indépendants avec le revenu le plus élevé obtiennent près de 27% du revenu total des indépendants (salariés: 10% obtiennent 22%) et 10% des indépendants avec le revenu le plus faible perçoivent 2% du revenu total (salariés: 10% perçoivent 5%).

⁶ L'indice de Gini prend des valeurs entre 0 et 1, 0 représentant une parfaite égalité et 1 une inégalité totale. L'indice de Gini correspond à deux fois la valeur de l'aire qui se trouve entre la courbe de Lorenz et la diagonale.

⁷ Dans ce chapitre, on compare la situation des indépendants à leur propre compte avec celle des salariés (exclusion des salariés propriétaires de leur entreprise).

Répartition du revenu professionnel net selon le statut d'activité, courbe de Lorenz, ESPA 2005

G 11



- Pourcentage cumulé du revenu des indépendants à leur propre compte à plein temps
- Pourcentage cumulé du revenu des salariés à plein temps (sans les salariés propriétaires de leur entreprise)

La courbe de Lorenz est une représentation graphique des pourcentages cumulés du revenu revenant aux différents pourcentages cumulés du nombre des bénéficiaires, classés des plus bas aux plus hauts revenus. Lecture: si toutes les personnes avaient un revenu identique, on obtiendrait une droite allant du coin inférieur gauche du graphique au coin supérieur droit. À l'autre extrême – si une seule personne percevait la totalité des revenus, la courbe de Lorenz se confondrait avec l'axe horizontal puis l'axe vertical de droite. Une distribution est manifestement plus égale qu'une autre si chaque point de sa courbe de Lorenz se situe à l'intérieur (partie supérieure gauche) de l'autre.

4 Protection sociale des indépendants

Un indépendant à plein temps sur cinq ne contracte par d'assurance pour indemnités journalières

En cas d'impossibilité d'exercer son activité pour raison de maladie, un travailleur salarié continue en principe à percevoir tout ou partie de son salaire. Un indépendant à son propre compte ne dispose pas d'une telle protection. Pour se protéger contre les pertes de gain liées à une incapacité de travail, l'indépendant a la possibilité de souscrire pour sa propre personne à une assurance pour indemnités journalières. En 2005, un quart des indépendants à plein temps (on ne tient compte ici que des indépendants à leur propre compte) disaient ne pas avoir souscrit à une assurance pour indemnité journalière (20,2%). 4,8% ne pouvaient ou ne voulaient pas fournir de réponse à la question. Chez les indépendants présentant un taux d'occupation compris entre 50 et 89%, ces proportions doubleraient: 41,5% n'avaient pas d'assurance pour indemnités journalières et 8,8% ne livraient pas d'indications.

Près d'un indépendant à plein temps sur quatre ne cotise ni à un 2^e pilier, ni à un 3^e pilier lié

Les personnes qui exercent une activité indépendante ne sont pas tenues de cotiser pour elles-mêmes à la prévoyance professionnelle mais elles ont la possibilité de le faire. Pour se constituer un capital vieillesse, l'indépendant a la possibilité de s'affilier à une institution de prévoyance pour le 2^e pilier ou aussi de prendre une couverture individuelle par le biais du 3^e pilier lié (pilier 3a). En 2005, plus d'un tiers (34,8%) des indépendants à plein temps cotisaient à la fois à un 2^e et à un 3^e pilier lié. A l'inverse, un peu moins d'un quart (23,8%) ne cotisaient à aucune des deux formes de prévoyance.

Au total, le choix se portait plus souvent sur des versements au 3^e pilier lié, tant chez les indépendants à plein temps (2^e pilier: 46,0%; 3^e pilier lié: 53,8%) que chez les indépendants dont le taux d'occupation était compris entre 50 et 89% (2^e pilier: 40,9%; 3^e pilier lié: 48,4%).

Un quart des indépendants à plein temps bénéficient d'une réduction des primes à l'assurance maladie

Signe d'une situation sociale plus difficile, les travailleurs indépendants à plein temps (y compris les salariés propriétaires de l'entreprise) étaient proportionnellement plus nombreux que les salariés à bénéficier d'une réduction cantonale des primes d'assurance maladie (25,2% contre 17,1% salariés à plein temps). La part monte même à 29,9% si l'on ne considère que les indépendants à leur propre compte (salariés propriétaires de l'entreprise: 15,0% seulement).

5 Facteurs individuels favorisant le début d'une activité indépendante

Si près de quatre personnes sur cinq ayant un statut de travailleur indépendant au 2^e trimestre 2005 présentaient déjà ce statut d'activité un an auparavant, 12,9% d'entre elles occupaient un emploi salarié, 5,0% étaient non actives, 2,0% collaboraient dans l'entreprise familiale et 1,5% étaient des personnes sans-emploi.

A l'aide de régressions logistiques, on peut estimer l'effet de diverses caractéristiques individuelles sur la probabilité de débiter une activité indépendante.

Dans le cadre de la présente analyse de régression logistique, on construit une variable dépendante indiquant si la personne a acquis le statut d'indépendant entre l'année t-1 et l'année t: cette variable de nature dichotomique prend la valeur 1 si la personne était indépendante en t et présentait un autre statut d'activité en t-1 et 0 sinon. Pour se faire une idée plus précise de l'influence des différents facteurs explicatifs (sexe, nationalité, âge, situation familiale, formation la plus élevée, statut sur le marché du travail un an plus tôt, profession exercée dans le précédent emploi, branche économique) sur la probabilité de devenir indépendant et pour éviter d'avoir des intervalles de confiance trop larges, on regroupe trois périodes de transition (2002–2003, 2003–2004 et 2004–2005). On a ajouté une variable explicative spécifiant la période de transition; le fait que celle-ci s'avère dans chaque modèle non significative traduit des comportements homogènes durant les années considérées. Pour déterminer le meilleur modèle, on applique une procédure de sélection descendante, à savoir que l'on introduit l'ensemble des variables indépendantes, puis au fur et à mesure, on supprime la variable la moins significative jusqu'à l'obtention d'un modèle composé uniquement de variables significatives (niveau de signification de 5%)

Le genre n'a pas d'effet significatif sur la probabilité de s'engager dans une activité indépendante

L'analyse descriptive indiquait que la part des indépendants est bien plus élevée chez les hommes que chez les femmes. Pourtant, sur la période 2002–2005 on ne pouvait pas constater de différence significative entre femmes et hommes du point de vue de la probabilité de débiter une activité en tant qu'indépendant⁸. Deux phénomènes peuvent expliquer ces résultats apparemment contradictoires: d'une part, l'analyse de régression isole le facteur «genre» d'autres facteurs, tels que le niveau de formation ou l'âge, dont on peut penser qu'ils expliquent une grande part de la différence entre femmes et hommes. D'autre part, les femmes se maintiennent probablement moins longtemps en moyenne dans une activité indépendante que les hommes.

La distinction selon la forme de l'activité montre que les femmes ont une plus forte probabilité de devenir indépendantes sans collaborateur (le paramètre estimé pour la modalité «femmes» est de +0,17, à mettre en relation avec le paramètre de 0,00 pour la modalité de référence «hommes»; le fait que l'intervalle de confiance à 95% autour du paramètre ne comprenne pas la valeur zéro indique que cette différence est significative). En revanche, elles ont une plus faible probabilité de devenir indépendant avec collaborateur(s) ou salarié propriétaire de son entreprise.

La situation familiale exerce une influence significative: «toutes choses égales par ailleurs», les personnes avec un ou plusieurs enfants de moins de 5 ans dans le ménage ont une plus grande probabilité de devenir indépendantes que les personnes sans enfant ou avec des enfants plus âgés. Ce résultat peut s'expliquer par le souhait d'exercer une activité indépendante aux horaires flexibles et/ou à domicile.

⁸ Les résultats détaillés se trouvent dans l'annexe 1 (ensemble des indépendants), l'annexe 2 (distinction entre indépendants sans ou avec collaborateur(s) et l'annexe 3 (distinction entre indépendants à leur propre compte et salariés propriétaires de leur entreprise).

Nous avons vu que les travailleurs étrangers étaient proportionnellement moins nombreux que les travailleurs suisses à exercer une activité indépendante. Sur la période 2002 à 2005, en isolant l'effet de la variable nationalité de celui des autres facteurs, le modèle montrait cependant que les étrangers n'avaient pas une probabilité significativement inférieure de devenir indépendants que les Suisses ce qui pourrait partiellement s'expliquer par l'entrée en vigueur de l'accord bilatéral sur la libre circulation des personnes (accès facilité à l'activité indépendante pour les ressortissants de l'UE titulaires d'une autorisation de séjour). Les personnes de nationalité étrangère titulaires d'une autorisation d'établissement avaient même une plus grande probabilité que les Suisses de s'engager dans une activité indépendante avec collaborateur(s) ou en tant que salarié propriétaire de son entreprise.

L'activité indépendante est un moyen de maintenir une activité pour les travailleurs les plus âgés

Les différences selon l'âge sont peu marquées. Par rapport au groupe de 15–29 ans, on constate cependant que la propension à débiter une activité indépendante est significativement plus importante chez les personnes âgées de 65 ans et plus. Cela peut traduire tant la nécessité que la volonté de maintenir une activité professionnelle une fois l'âge de la retraite atteint. La probabilité de devenir indépendant à son propre compte est aussi significativement plus élevée chez les 55–64 ans, peut-être en raison des difficultés à retrouver un emploi salarié une fois la cinquantaine atteinte.

Le fait d'être au chômage ou non actif augmente clairement la probabilité d'entamer une activité indépendante dans l'année qui suit. Le passage du statut d'apprenti à celui d'indépendant est par contre peu probable, ce qui démontre bien l'importance d'acquérir une expérience professionnelle avant de se lancer dans une activité indépendante.

La propension à devenir indépendant est plus marquée chez les personnes avec une formation de degré tertiaire

La formation a également une influence puisque l'on observe que les personnes disposant d'une formation de degré tertiaire se caractérisent par une plus forte propension à entreprendre. L'effet positif du niveau de formation est particulièrement significatif pour l'acquisition du statut d'employeur.

Toutes choses égales par ailleurs, ce sont les personnes qui travaillaient dans le secteur primaire et les branches «hôtellerie et restauration» et «services domestiques» qui avaient les plus fortes probabilités de devenir indépendantes. Les personnes travaillant dans le secteur secondaire (branches «construction» et «industries extractives, manufacturières») sont celles qui présentaient la probabilité la plus élevée de se lancer dans une activité indépendante via une SA ou SARL («salariés propriétaires de leur entreprise»).

Enfin, la dernière profession exercée ne semblait pas avoir beaucoup d'influence⁹: par rapport à la modalité de référence «employés de type administratif», on pouvait tout de même noter que les agriculteurs présentaient une plus forte probabilité de devenir indépendants et qu'à l'inverse les ouvriers et employés non qualifiés avaient une plus faible propension à se lancer dans l'entrepreneuriat.

⁹ On doit se contenter ici d'une analyse à un niveau très agrégé, soit au 1^{er} niveau de la classification ISCO, en raison de la taille de l'échantillon.

6 Synthèse

En 2005, 14 actifs occupés sur 100 exerçaient en Suisse leur activité professionnelle principale en tant qu'indépendants, soit une part légèrement plus faible que dans l'UE. Depuis 1996, cette proportion n'a guère varié.

Le travail indépendant reste un univers majoritairement masculin, même si l'analyse des transitions indique que le genre, une fois isolé des autres facteurs tels que le niveau de formation ou la branche économique, n'exerce pas une influence significative sur la propension à entamer une activité indépendante. Une part de l'explication de ces résultats contradictoires réside probablement dans le fait que les femmes restent moins durablement indépendantes que les hommes, notamment lorsqu'elles se lancent dans une telle activité dans le but de concilier travail et famille. A cet égard, l'analyse a montré que le fait d'avoir un enfant de moins de 5 ans augmentait la probabilité de devenir indépendant.

La présente étude indique par ailleurs que les femmes indépendantes exercent leur activité dans de plus petites structures: elles travaillent plus souvent seules et, lorsqu'elles engagent des collaborateurs, le nombre de ces derniers reste en général restreint.

La part d'indépendants est bien plus faible chez les travailleurs étrangers que chez les Suisses, ce qui peut s'expliquer par des processus d'intégration inachevés, par l'impossibilité pour les étrangers de 1^{re} génération de reprendre une entreprise familiale, mais aussi par une réglementation plus restrictive. Sur ce dernier point, l'accord sur la libre circulation des personnes a assoupli les conditions d'accès à l'activité indépendante pour les ressortissants de l'UE. L'analyse des transitions indique que sur la période 2002–2005 les Suisses n'étaient pas plus susceptibles de devenir indépendants que les étrangers.

Les indépendants sont en moyenne nettement plus âgés que les salariés. La nécessité d'une expérience professionnelle et d'autres facteurs tels que la volonté ou la nécessité de continuer à exercer une activité professionnelle après l'âge légal de la retraite ou la difficulté à retrouver un emploi pour une personne ayant vécu une période de chômage ou de non-activité sont aussi à même d'expliquer ce résultat. L'analyse des transitions confirme ces éléments: la propension à devenir indépendant s'avère croissante en fonction de l'âge et elle est plus élevée chez les personnes au chômage et chez les non-actifs que chez les personnes salariées.

Le niveau de formation joue également un rôle important: les personnes ayant achevé une formation de degré tertiaire se caractérisent par une propension plus grande à devenir indépendantes. De plus, le fait que les diplômés du degré tertiaire se démarquent par leur plus grande propension à démarrer une activité en tant qu'indépendants avec collaborateur(s) souligne, s'il le faut encore, l'importance de la formation pour le marché du travail et l'économie nationale.

Les conditions de travail des indépendants se distinguent de celles des salariés à plusieurs égards, notamment en ce qui concerne l'horaire de travail: les indépendants effectuent davantage d'heures de travail par semaine, travaillent plus souvent le week-end en plus de la semaine ouvrable et s'octroient moins de jours de vacances. Il est cependant difficile de déterminer si ces conditions de travail, a priori moins favorables, sont ressenties comme une contrainte ou doivent plutôt être interprétées comme la conséquence d'une activité professionnelle stimulante.

De nombreux indépendants ont une activité qui se situe à la frontière entre activité salariée et activité indépendante. Le phénomène des pseudo-indépendants reste difficilement quantifiable, principalement en raison de l'absence d'une définition précise de cette forme d'activité: en 2004, on relevait toutefois que 73'000 indépendants à leur compte (soit un sur cinq) ne travaillaient que pour un seul client et que parmi ces derniers, près de 15'000 avaient déjà été auparavant salariés auprès de ce client.

La situation financière et sociale de bien des indépendants semble difficile. Si l'on ne peut pas directement comparer les niveaux de revenus des indépendants à ceux des salariés, on constate toutefois une distribution des revenus professionnels plus inégale chez les premiers que chez les seconds. Autre indice d'une situation parfois délicate, les indépendants bénéficient nettement plus souvent que les salariés d'une réduction cantonale des primes à l'assurance maladie. En matière de protection sociale, on note qu'un quart des indépendants à plein temps ne cotisent ni à un 2^e pilier, ni à un 3^e pilier et qu'un sur cinq ne contracte pas d'assurance pour indemnités journalières en cas d'incapacité de travail.

L'Enquête Suisse sur la population active (ESPA)

L'ESPA est la plus grande enquête par sondage auprès des ménages menée par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Elle a pour but de décrire la structure de la population active et les comportements sur le marché du travail en Suisse. Elle a lieu chaque année depuis 1991 et fournit des indicateurs indispensables à la publication de rapports réguliers sur le marché du travail. Afin d'en rendre les résultats comparables sur le plan international, l'OFS s'est aligné sur les recommandations du Bureau international du Travail et sur les normes d'EUROSTAT applicables aux enquêtes sur les forces de travail.

L'ESPA est réalisée tous les ans, au 2^e trimestre, par un institut d'études de marché privé pour le compte de l'OFS. L'échantillon était constitué de quelque 16–18'000 ménages lors des enquêtes menées de 1991 à 2001. Il a été porté à environ 40'000 ménages en 2002 avant d'être progressivement réduit à 30'000 en 2005. Dès 2003, l'ESPA s'est vue complétée par un échantillon spécial de 15'000 personnes étrangères tiré dans le Registre central des étrangers.

Au sein de chaque ménage, une personne est choisie au hasard, puis interrogée sur son activité et sa situation professionnelle lors d'une interview téléphonique d'une vingtaine de minutes. Outre des caractères spécifiques au marché du travail, l'enquête permet de collecter un certain nombre d'informations sociodémographiques sur la personne interrogée et sur les autres membres du ménage. Les personnes sélectionnées sont interrogées cinq années consécutives (panel rotatif), d'où la possibilité d'analyser également des aspects dynamiques du marché du travail. La participation à l'ESPA est facultative. Les taux de réponse sont d'environ 70% lors de la première interview et de 85% pour les interviews suivantes.

L'ESPA étant réalisée auprès d'un échantillon, les résultats sont des estimations liées à une certaine variabilité. Dans la présente publication, toutes les estimations tiennent compte de la pondération associée à l'échantillon. Les estimations de variabilité présentées dans les résultats des modèles de régression logistique intègrent également la structure du plan d'échantillonnage, notamment la stratification. L'univers de base de l'ESPA, qui sert aussi de base d'extrapolation, est constitué par la population résidente permanente de la Suisse, âgée de 15 ans ou plus; les frontaliers et frontalières, les personnes au bénéfice d'une autorisation de séjour de courte durée et les personnes dans le processus d'asile ne sont pas prises en compte.

Annexes

Annexe 1 régression logistique sur l'acquisition du statut d'indépendant, ESPA 2002–2005

Variable expliquée: 1 = devenu indépendant en t 0 = n'est pas devenu indépendant en t	paramètre estimé	écart-type de l'estimation	valeur-p	intervalle de confiance à 95%		nombre d'observations
intercept	-2,74	0,11	0,00	-2,94	-2,53	
sexe						
<i>modalité de référence: hommes</i>						33 908
femmes						30 427
groupe d'âge						
<i>modalité de référence: 15–29 ans</i>						11 573
30–54 ans	-0,17	0,07	0,01	-0,30	-0,04	41 884
55–64 ans	0,17	0,07	0,02	0,02	0,31	9 191
65+ ans	0,54	0,08	0,00	0,38	0,70	1 687
nationalité						
<i>modalité de référence: Suisses</i>						43 935
étrangers établis						16 267
étrangers avec autorisation de séjour						4 133
statut d'activité en t-1						43 935
<i>modalité de référence: salariés</i>						
apprentis	-0,87	0,27	0,00	-1,39	-0,35	2 298
sans emploi	0,75	0,13	0,00	0,49	1,01	1 377
non actifs	1,30	0,11	0,00	1,09	1,52	3 487
niveau de formation						
<i>modalité de référence: scolarité obligatoire</i>						12 518
degré secondaire II	0,08	0,05	0,10	-0,02	0,17	34 428
degré tertiaire	0,34	0,05	0,00	0,23	0,44	17 389
charge familiale						
<i>modalité de référence: pas d'enfant de moins de 15 ans à charge</i>						43 191
au moins un enfant à charge (âge plus jeune entre 0 et 4 ans)	0,26	0,07	0,00	0,12	0,40	7 986
au moins un enfant à charge (âge plus jeune entre 5 et 9 ans)	0,04	0,08	0,62	-0,11	0,18	7 160
au moins un enfant à charge (âge plus jeune entre 10 et 14 ans)	-0,03	0,09	0,70	-0,21	0,14	5 998
section économique (NOGA)						
<i>modalité de référence: administration publique</i>						3 209
agriculture, sylviculture	0,68	0,15	0,00	0,39	0,96	1 807
industries extractives, manufacturière	-0,34	0,09	0,00	-0,51	-0,16	10 531
construction	0,16	0,14	0,24	-0,11	0,43	4 068
commerce, réparation	-0,09	0,10	0,34	-0,28	0,10	9 092
hôtellerie et restauration	0,38	0,15	0,01	0,08	0,68	2 382
transport et communications	-0,39	0,15	0,01	-0,67	-0,10	3 578
activités financières, assurances	-0,44	0,15	0,00	-0,74	-0,14	3 712
immobilier, location, informatique, R+D	-0,06	0,10	0,50	-0,25	0,12	7 101
enseignement	-0,44	0,14	0,00	-0,71	-0,17	4 532
santé et activités sociales	-0,47	0,12	0,00	-0,71	-0,23	7 737
autres services collectifs et personnels	0,04	0,11	0,74	-0,19	0,26	3 453
services domestiques	2,03	0,16	0,00	1,72	2,34	618
pas d'info. Autre	-0,13	0,10	0,23	-0,33	0,08	2 515
profession exercée (ISCO)						
<i>modalité de référence: employé de type admin.</i>						8 429
dirigeants, cadres supérieurs						4 166
prof. intellectuelles et scientifiques						10 969
professions intermédiaires						12 831
personnel des services et vente						8 385
agriculteurs						1 961
artisans et ouvriers						9 059
conducteurs et assembleurs						2 977
ouvriers et employés non qualifiés						3 500
pas d'info (non actifs)						2 058
test d'hypothèse sur le modèle complet	Chi-Square		deg. de liberté	Pr>ChiSq		
rapport de vraisemblance	302 060,4		24	0,00		
test «score»	518 029,5		24	0,00		
test de Wald	1 515,7		24	0,00		
effet des variables dans le modèle	Wald Chi-sq		deg. de liberté	Pr>ChiSq		
classe d'âge	78,2		3	0,00		
statut d'activité en t-1	700,0		3	0,00		
niveau de formation	42,4		2	0,00		
charge familiale	30,0		3	0,00		
section économique	249,2		13	0,00		

Annexe 2 régression logistique sur l'acquisition du statut d'indépendant sans collaborateur et sur l'acquisition du statut de salarié avec collaborateur(s), ESPA 2002–2005

variable expliquée: 1 = devenu indépendant en t 0 = n'est pas devenu indépendant en t	indépendant sans collaborateur				indépendant avec collaborateur(s)			
	paramètre estimé	écart-type de l'estimation	valeur-p	intervalle de confiance à 95%	paramètre estimé	écart-type de l'estimation	valeur-p	intervalle de confiance à 95%
intercept	-3,06	0,13	0,00	-3,31 -2,81	-4,39	0,18	0,00	-4,74 -4,04
sexe <i>de référence: hommes</i>								
femmes	0,16	0,04	0,00	0,08 0,25	-0,38	0,07	0,00	-0,52 -0,24
groupe d'âge <i>modalité de référence: 15–29 ans</i>								
30–54 ans	-0,20	0,08	0,01	-0,35 -0,05				
55–64 ans	0,20	0,08	0,02	0,04 0,36				
65+ ans	0,60	0,09	0,00	0,42 0,78				
nationalité <i>modalité de référence: Suisses</i>								
étrangers établis					0,34	0,10	0,00	0,14 0,54
étrangers avec autorisation de séjour					0,06	0,12	0,59	-0,17 0,29
statut d'activité en t-1 <i>modalité de référence: salariés</i>								
apprentis	-0,95	0,33	0,00	-1,59 -0,31	-0,69	0,45	0,12	-1,56 0,19
sans emploi	0,82	0,15	0,00	0,52 1,12	0,47	0,29	0,11	-0,10 1,05
non actifs	1,39	0,13	0,00	1,13 1,64	1,04	0,21	0,00	0,63 1,44
niveau de formation <i>modalité de référence: scolarité obligatoire</i>								
degré secondaire II	0,15	0,06	0,01	0,04 0,26	0,06	0,09	0,56	-0,13 0,24
degré tertiaire	0,22	0,07	0,00	0,07 0,36	0,49	0,10	0,00	0,29 0,69
charge familiale <i>modalité de référence: pas d'enfant de moins de 15 ans à charge</i>								
au moins 1 enf. (âge plus jeune entre 0 et 4 ans)	0,18	0,08	0,03	0,02 0,35	0,32	0,12	0,01	0,09 0,55
au moins 1 enf. (âge plus jeune entre 5 et 9 ans)	0,03	0,09	0,77	-0,15 0,20	0,04	0,14	0,77	-0,22 0,30
au moins 1 enf. (âge plus jeune entre 10 et 14 ans)	-0,02	0,10	0,87	-0,22 0,19	0,00	0,16	1,00	-0,32 0,32
section économique (NOGA) <i>modalité de référence: administration publique</i>								
agriculture, sylviculture	0,20	0,31	0,51	-0,40 0,81	0,46	0,34	0,18	-0,21 1,13
industries extractives, manufacturière	-0,30	0,12	0,01	-0,52 -0,07	-0,31	0,17	0,07	-0,64 0,02
construction	0,09	0,19	0,63	-0,29 0,47	0,31	0,22	0,16	-0,13 0,75
commerce, réparation	-0,13	0,12	0,30	-0,37 0,11	0,15	0,18	0,41	-0,20 0,49
hôtellerie et restauration	0,36	0,21	0,08	-0,04 0,77	0,51	0,25	0,04	0,02 1,00
transport et communications	-0,15	0,18	0,42	-0,51 0,21	-0,50	0,27	0,06	-1,02 0,02
activités financières, assurances	-0,46	0,19	0,02	-0,84 -0,09	-0,10	0,26	0,70	-0,62 0,42
immobilier, location, informatique, R+D	-0,09	0,13	0,47	-0,34 0,16	0,10	0,17	0,55	-0,23 0,43
enseignement	-0,49	0,17	0,00	-0,82 -0,16	-0,31	0,27	0,24	-0,84 0,21
santé et activités sociales	-0,46	0,14	0,00	-0,74 -0,19	-0,31	0,24	0,19	-0,78 0,16
autres services collectifs et personnels	0,12	0,13	0,34	-0,13 0,38	-0,03	0,26	0,90	-0,53 0,47
services domestiques	2,23	0,19	0,00	1,86 2,60	1,29	0,39	0,00	0,52 2,06
pas d'info (non actifs)	-0,25	0,17	0,13	-0,58 0,08	0,07	0,23	0,77	-0,39 0,53
profession exercée (ISCO) <i>modalité de référence: employé de type admin.</i>								
dirigeants, cadres supérieurs	0,06	0,15	0,688	-0,24 0,36				
prof. intellectuelles et scientifiques	0,22	0,12	0,078	-0,02 0,46				
professions intermédiaires	-0,05	0,11	0,615	-0,26 0,15				
personnel des services et vente	-0,14	0,12	0,230	-0,38 0,09				
agriculteurs	0,70	0,27	0,011	0,16 1,24				
artisans et ouvriers	0,04	0,14	0,758	-0,23 0,32				
conducteurs et assembleurs	-0,09	0,21	0,653	-0,51 0,32				
ouvriers et employés non qualifiés	-0,35	0,16	0,031	-0,67 -0,03				
pas d'info (non actifs)	0,05	0,17	0,756	-0,27 0,38				
test d'hypothèse sur le modèle complet	Chi-square	degrés de liberté	Pr>ChiSq		Chi-square	degrés de liberté	Pr>ChiSq	
rapport de vraisemblance	282 584,9	34	0,00		50 742,4	21	0,00	
test «score»	518 271,3	34	0,00		61 889,3	21	0,00	
test de Wald	1 479,1	34	0,00		282,0	21	0,00	
Effet des variables dans le modèle	Wald Chi-sq	degrés de liberté	Pr>ChiSq		Wald Chi-sq	degrés de liberté	Pr>ChiSq	
sexe	14,3	1	0,00		27,4	1	0,00	
classe d'âge	78,4	3	0,00		-	-	-	
nationalité	-	-	-		25,8	2	0,00	
statut d'activité en t-1	621,4	3	0,00		85,8	3	0,00	
charge familiale	19,6	2	0,00		19,3	3	0,00	
niveau de formation	10,5	3	0,01		23,0	2	0,00	
section économique	172,5	13	0,00		35,9	13	0,00	
profession exercée	25,1	9	0,00		-	-	-	

Annexe 3 régression logistique sur l'acquisition du statut d'indépendant à son propre compte et sur l'acquisition du statut de salarié propriétaire de son entreprise, ESPA 2002–2005

variable expliquée: 1 = devenu indépendant en t 0 = n'est pas devenu indépendant en t	indépendant à son propre compte				salarié propriétaire de l'entreprise			
	paramètre estimé	écart-type de l'estimation	valeur-p	intervalle de confiance à 95%	paramètre estimé	écart-type de l'estimation	valeur-p	intervalle de confiance à 95%
intercept	-3,34	0,14	0,00	-3,62 -3,07	-4,33	0,16	0,00	-4,63 -4,02
sexe								
<i>modalité de référence: hommes</i>								
femmes					-0,22	0,06	0,00	-0,35 -0,10
groupe d'âge								
<i>modalité de référence: 15–29 ans</i>								
30–54 ans	0,00	0,07	0,95	-0,13 0,14				
55–64 ans	0,28	0,08	0,00	0,11 0,44				
65+ ans	0,43	0,09	0,00	0,25 0,61				
nationalité								
<i>modalité de référence: Suisses</i>								
étrangers établis					0,34	0,08	0,00	0,18 0,50
étrangers avec autorisation de séjour					0,27	0,10	0,01	0,07 0,46
statut d'activité en t-1								
<i>modalité de référence: salariés</i>								
apprentis	-1,02	0,40	0,01	-1,81 -0,23	-0,55	0,33	0,10	-1,20 0,10
sans emploi	0,80	0,18	0,00	0,45 1,14	0,57	0,23	0,01	0,11 1,03
non actifs	1,57	0,15	0,00	1,27 1,87	0,74	0,19	0,00	0,37 1,10
niveau de formation								
<i>modalité de référence: scolarité obligatoire</i>								
degré secondaire II	0,16	0,06	0,00	0,05 0,28	0,07	0,08	0,39	-0,09 0,23
degré tertiaire	0,22	0,08	0,00	0,07 0,36	0,41	0,09	0,00	0,23 0,59
charge familiale								
<i>modalité de référence: pas d'enfant de moins de 15 ans à charge</i>								
au moins 1 enf. (âge plus jeune entre 0 et 4 ans)					0,35	0,11	0,00	0,14 0,56
au moins 1 enf. (âge plus jeune entre 5 et 9 ans)					-0,02	0,12	0,88	-0,25 0,21
au moins 1 enf. (âge plus jeune entre 10 et 14 ans)					-0,10	0,15	0,50	-0,39 0,19
section économique (NOGA)								
<i>modalité de référence: administration publique</i>								
agriculture, sylviculture	0,26	0,31	0,39	-0,34 0,86	-0,40	0,67	0,55	-1,72 0,92
industries extractives, manufacturière	-0,68	0,15	0,00	-0,96 -0,39	0,30	0,15	0,04	0,02 0,59
construction	-0,16	0,23	0,49	-0,61 0,29	0,67	0,20	0,00	0,29 1,05
commerce, réparation	-0,08	0,13	0,52	-0,33 0,17	0,25	0,17	0,15	-0,09 0,58
hôtellerie et restauration	0,46	0,20	0,02	0,07 0,86	0,53	0,28	0,06	-0,03 1,09
transport et communications	-0,39	0,22	0,07	-0,81 0,04	0,13	0,21	0,55	-0,29 0,54
activités financières, assurances	-0,72	0,23	0,00	-1,18 -0,26	0,31	0,21	0,14	-0,10 0,73
immobilier, location, informatique, R+D	-0,14	0,14	0,30	-0,41 0,12	0,31	0,17	0,06	-0,02 0,63
enseignement	-0,28	0,17	0,09	-0,61 0,05	-0,63	0,29	0,03	-1,18 -0,07
santé et activités sociales	-0,21	0,14	0,13	-0,48 0,06	-0,75	0,27	0,01	-1,28 -0,21
autres services collectifs et personnels	0,28	0,13	0,04	0,02 0,53	-0,18	0,24	0,45	-0,66 0,29
services domestiques	2,54	0,19	0,00	2,17 2,91	0,56	0,55	0,31	-0,52 1,65
pas d'info (non actifs)	-0,22	0,16	0,18	-0,54 0,10	-0,05	0,26	0,86	-0,55 0,46
profession exercée (ISCO)								
<i>modalité de référence: employé de type admin.</i>								
dirigeants, cadres supérieurs	-0,11	0,17	0,52	-0,44 0,22				
prof. intellectuelles et scientifiques	0,25	0,12	0,05	0,00 0,49				
professions intermédiaires	-0,02	0,11	0,83	-0,25 0,20				
personnel des services et vente	-0,12	0,12	0,31	-0,37 0,12				
agriculteurs	0,87	0,27	0,00	0,34 1,40				
artisans et ouvriers	0,05	0,16	0,76	-0,26 0,36				
conducteurs et assembleurs	-0,24	0,26	0,34	-0,74 0,26				
ouvriers et employés non qualifiés	-0,39	0,18	0,04	-0,74 -0,03				
pas d'info (non actifs)	0,11	0,16	0,50	-0,21 0,43				
test d'hypothèse sur le modèle complet	Chi-square	degrés de liberté		Pr>ChiSq	Chi-square	degrés de liberté		Pr>ChiSq
rapport de vraisemblance	317 442,8	30		0,00	55541,6	24		0,00
test „score“	586 906,5	30		0,00	64924,4	24		0,00
test de Wald	1 479,4	30		0,00	323,6	24		0,00
Effet des variables dans le modèle	Wald Chi-sq	degrés de liberté		Pr>ChiSq	Wald Chi-sq	degrés de liberté		Pr>ChiSq
sexe	-	-		-	12,5	1		0,00
classe d'âge	65,5	3		0,00	-	-		-
nationalité	-	-		-	61,5	2		0,00
statut d'activité en t-1	721,7	3		0,00	60,7	3		0,00
niveau de formation	18,8	2		0,00	22,5	2		0,00
charge familiale	-	-		-	16,9	3		0,00
section économique	224,6	13		0,00	40,9	13		0,00
profession exercée	28,3	9		0,00	-	-		-

